

Visite de Frédéric SANCHEZ **sur les communes de Grand-Couronne, Petit-Couronne** **et Grand-Quevilly**

Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie s'est déplacé hier sur les communes de Grand-Couronne, Petit-Couronne et Grand Quevilly. Accompagné par les élus, il s'est rendu sur les équipements municipaux faisant l'objet d'une étude ou d'un soutien de la Métropole notamment pour les piscines et l'enseignement musical. Il a pris également connaissance de futurs chantiers accompagnés par la Métropole à Grand Quevilly.

Visite de la Piscine L'Archipel à Petit-Couronne

La Ville de Petit-Couronne possède un complexe sportif de renom qui s'est développé peu à peu autour du centre aquatique L'Archipel.

Cet équipement pionnier pour l'époque est intégré dans un ensemble qui comprend : le stade Jean-Leforestier, le Centre Régional Jeunesse et Sports (CRJS) qui héberge de nombreuses associations, le service municipal des sports, les locaux d'associations et le gymnase Micheline-Ostermeyer.



Un équipement novateur :

En 1966, la piscine municipale sort de terre et 18 ans plus tard, elle intègre un toboggan. L'Archipel est né. Cette première régionale ajoute d'emblée une dimension ludique au bassin sport et l'espace aquatique devient un lieu de détente pour tous. L'Archipel est équipé d'un «aqua-siège» pour faciliter l'accès des bassins aux personnes à mobilité réduite.

Ses équipements ont été modernisés au fil des années, et compte un grand bassin de 25 mètres avec deux plongeoires de 1 et 3 mètres de hauteur, un bassin moyen où l'on peut avoir pied, une pataugeoire pour les enfants avec des jeux, un toboggan aquatique avec son bassin de réception, un sauna, deux jacuzzis, une grande terrasse et un espace détente.

La Ville a lancé une étude pour travailler sur la réhabilitation du complexe.

Visite du Conservatoire de Musique et de Danse de Grand-Couronne et Petit-Couronne

Le Conservatoire de Musique et de Danse de Grand-Couronne a été créé en 1967, sous l'impulsion de Jean Salen, maire de Grand-Couronne, et de Ronald Chalmé, son directeur jusqu'en 1975, année de l'obtention du label d'École Nationale de Musique et de Danse (ENMD).

Depuis 1983, il est géré par un syndicat intercommunal réunissant les deux communes de Grand-Couronne et Petit-Couronne ; les locaux sont implantés dans les deux villes.



Conservatoire à Grand-Couronne



Conservatoire à Petit-Couronne

Le rayonnement du Conservatoire à Rayonnement Départemental ne se limite pas aux deux communes : il accueille 700 élèves environ, dont 69 % des deux communes, mais aussi d'autres communes de la Métropole (21 %) et de la Région (10 %).

Les spécificités du Conservatoire sont :

- Enseignements des Musiques actuelles avec des techniques d'amplification et des Musiques anciennes ;
- Une démarche volontariste de mixité avec un enseignement intergénérationnel, multiculturel et social ;
- 153 élèves en Classes Horaires Aménagés Musique dans chacune des écoles de quartiers : 93 élèves de primaires de Grand-Couronne, 50 collégiens et également des adultes.

Le budget global du conservatoire s'élève à 1.8 M € par an financé à près de 80 % par les collectivités, principalement les villes de Grand-Couronne et Petit-Couronne ainsi que le Département de la Seine-Maritime dans le cadre de son schéma départemental.

La Métropole et l'État, dans le cadre du Pacte culturel 2015-2017, accompagnent les établissements d'enseignement artistique à hauteur de 295 000 € dont 75 000 € pour les villes de Grand-Couronne et Petit-Couronne. Aujourd'hui la Métropole a lancé une réflexion avec les 71 communes et l'ensemble de leurs équipements (écoles de musiques, conservatoires) pour accompagner les villes qui concourent au financement d'une structure d'enseignement musical. Les décisions se traduiront au budget 2017.

Visite de fin de chantier des aménagements du parking Val-de-Seine à Grand Quevilly

Situé au sud de la ville, le long de la forêt du chêne à Leu, le parking Val-de-Seine est un espace commun au lycée Val de Seine, à la piscine, au centre de loisirs et à la grange du Grand Aulnay. Très fréquenté, il a nécessité un réaménagement afin de garantir la sécurité des usagers et d'augmenter les places de stationnement.



Visite du chantier en août dernier

Le chantier a duré 4 mois, les travaux ont permis de réaliser un nouveau parking de 23 places qui vient conforter le stationnement existant, portant le nombre total de places à 233 avec 10 places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Des cheminements piétonniers sécurisés ont été réalisés avec la création d'une zone 30. L'éclairage public a également été entièrement rénové. Le réaménagement du parking Val de Seine représente un coût de 650 000 € financé par la Métropole Rouen Normandie.

Présentation de trois projets municipaux soutenus par la Métropole en 2017 :

La ville de Grand Quevilly poursuit son développement au service des habitants et de l'emploi avec trois importants projets qui vont se concrétiser en 2017 avec la participation de la Métropole :

1 - Projet de l'école maternelle et élémentaire Jean-Moulin

Le souhait de la Commune est de réaménager l'espace public à proximité de l'école Jean-Moulin pour le rendre plus sûr et agréable pour les enfants et les parents. L'objectif est de :

- faciliter l'entrée et la sortie des enfants par les parents d'élèves,
- revoir le positionnement et l'offre de stationnement,
- appliquer les dispositions règlementaires de sécurité.

D'un coût total de 455 000 € TTC, cette opération est réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Rouen Normandie. La commune participe à ce projet à hauteur de 189 000 € sous la forme d'un fonds de concours.

2 - Logements : « Le Clos du Père Jules »

Sur 10 hectares, ce nouveau quartier comptera à terme 274 logements essentiellement individuels mêlant qualité environnementale et mixité sociale avec des logements en accession à la propriété (30% privés, 70% locatif sociale et accession).

Le début de chantier est programmé en 2017 pour la première phase.

Concernant les espaces publics, la Métropole a déjà réalisé les travaux de raccordements et le passage des réseaux sur l'avenue De Brazza. Le coût de cette opération pour la Métropole s'élève à 110 000 € TTC.

3 - Les subsistances militaires

Sur ce terrain situé derrière les entrepôts des Coopérateurs de Normandie, un promoteur envisage l'implantation d'activités commerciales. La ville de Grand Quevilly a également donné son accord pour céder le site des Subsistances Militaires à la société PHC, spécialisée dans le secteur des activités des marchands de biens immobiliers en proximité directe du centre commercial du Bois-Cany.

Ainsi, ce Bois-Cany « 2 », très paysagé, sera dessiné par le Cabinet d'architecture Christophe Bidaud, CBA, en cohérence avec la reconversion commerciale de Renault.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse
Métropole Rouen Normandie
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21